

18 et 19 avril : La CGT au Printemps des Assocés

La CGT appelle les syndiqué·es à venir rencontrer les associations LGBTQIA+ à la 26^e édition du Printemps des Assocés. Créer et développer des liens entre syndicalisme et monde associatif est indispensable pour gagner l'égalité au travail et dans la vie.

Les droits des personnes LGBTQIA+ sont menacés

L'égalité n'est toujours pas de mise, et les agressions physiques et discriminations envers les personnes LGBTQIA+ sont également une réalité. En France, alors que la population se dit de moins en moins homophobe, 3 000 agressions ont été recensées en 2024, soit trois fois plus qu'en 2016.

Les LGBTQIA+phobies sont attisées par les partis d'extrême droite, dont l'influence ne cesse de croître : Selon un sondage Ifop du 11 mars dernier pour le magazine Têtu, 32 % des sondé·es se déclarent prêt·es à voter pour l'extrême droite au premier tour des présidentielles. Pourtant, comme le montrent ses votes au Parle-

ment européen, voter pour le RN, c'est voter contre l'octroi de nouveaux droits pour les personnes LGBTQIA+.

Les réponses du gouvernement ne sont pas à la hauteur : dans un avis rendu le 19 mars, la Commission nationale consultative des droits de l'homme regrette l'absence totale de mesures pour les demandeur·ses d'asiles et les migrant·es, des mesures insuffisantes pour les personnes trans, ou encore l'invisibilisation des personnes lesbiennes, bisexuelles et pansexuelles et des réalités vécues par les personnes intersexes. Seules 20 % des mesures ont été réalisées – essentiellement en lien avec le travail.

Discrimination au travail : une réponse syndicale

En France, selon l'Observatoire des inégalités, 24 % des personnes LGBTI déclarent avoir subi des discriminations dans le cadre professionnel en 2024 et ce taux est de 70 % pour les personnes trans.

Pour la CGT, l'obtention de nouveaux droits pour les personnes LGBTQIA+ relève d'un combat syndical. Cela suppose de lutter contre toutes les discriminations au travail :

violences « ordinaires », inégalités d'accès à l'emploi ou à l'évolution de carrières... La CGT propose des formations et journées en direction des syndiqué·es et responsables syndicaux·les, et participe à des initiatives pour gagner l'égalité des droits – comme la 26^e édition du Printemps des Assocés les 18 et 19 avril 2026.

Et dans le monde ?

Au niveau international, de nombreux gouvernements multiplient les atteintes contre les droits des personnes LGBTQIA+ :

- **aux États-Unis**, le gouvernement Trump s'attaque sans relâche aux droits et libertés fondamentales des personnes trans, intersexes ou non binaires ;
- **en Russie**, le niveau de répression est tel que de nombreuses personnes transgenres évitent de faire appel aux médecins pour les prescriptions hormonales et les actes chirurgicaux de crainte d'être stigmatisé·es ;
- **en Hongrie**, toute représentation de l'homosexualité et des identités de genre est interdite depuis 2025 ;
- **au Sénégal**, le parlement a voté une loi doublant les peines pour les relations homosexuelles.

Les droits des personnes LGBTQIA+ sont l'affaire de toute la CGT.

Rendez-vous au Printemps des Assocés !

Halle des blancs manteaux à Paris, de 12h à 20h



**AU TRAVAIL,
DANS LA VIE,
GAGNONS
L'ÉGALITÉ**